

2022





Édito

Nadine Grelet-Certenais

Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

Le rapport d'activités de la Communauté de communes constitue désormais un exercice incontournable pour le Pays fléchois. Il est l'occasion de retracer l'ensemble des actions menées par votre intercommunalité au cours de l'année écoulée.

Force est de constater que l'année 2022 a été marquée par de lourdes turbulences. Alors que nous pensions retrouver de la sérénité après la crise sanitaire, nos fonctionnements et nos budgets ont été mis à rude épreuve en raison de la guerre qui frappait aux portes de l'Europe, en Ukraine. Inflation généralisée, explosion et volatilité du coût des énergies, augmentation des taux d'emprunt et, enfin, difficultés de recrutement. Les obstacles ont été nombreux sur notre route.

Afin de les surmonter, il nous a fallu accélérer, au service du territoire et de ses habitants. C'est ainsi que plusieurs chantiers d'importance ont été lancés au cours de cette année 2022.

C'est le cas de la construction de la nouvelle déchetterie à La Flèche. Avec ce projet, qui rassemblera les anciennes déchetteries de Crosnières et de Thorée-les-Pins, notre communauté disposera d'un équipement

moderne et sécurisé, susceptibles de répondre à l'ensemble des problématiques de gestion des déchets que nous rencontrons aujourd'hui. Elle permettra également d'améliorer encore le fonctionnement de notre système de collecte des ordures ménagères grâce à la création d'un quai de transfert, nous permettant ainsi de réaliser quelques économies.

C'est également le cas des aménagements extérieurs du centre aquatique L'îlebulle. Après avoir ouvert en 2009, l'équipement était en perte de vitesse et il est apparu essentiel de lui redonner une seconde jeunesse. Après avoir fait le constat que le territoire pouvait offrir trop peu d'équipements de loisirs pour la période estivale, les élus communautaires ont ainsi fait le choix de la création d'un espace aquatique extérieur qui permettra de répondre aux attentes des jeunes et des familles de notre territoire.

C'est enfin le cas de la construction d'une continuité cyclable sur le giratoire des Médailleurs militaires. Alors que le coût des carburants n'a jamais pesé aussi lourd dans le budget des ménages et qu'il nous faut réduire nos émissions de gaz à effet de serre, il est désormais clair que la mobilité cyclable constitue un levier qu'il nous faut activer pour atteindre ces objectifs. Les travaux ainsi réalisés permettront de sécuriser au maximum les cyclistes, alors que leur nombre devrait croître dans les années qui viennent.

Si l'année 2022 a été particulièrement riche avec le lancement de ces différents chantiers, vous découvrirez tout au long de ces pages que la Communauté de communes mène de très nombreuses autres actions, au profit du territoire et de ses habitants.

Bonne lecture.

Sommaire

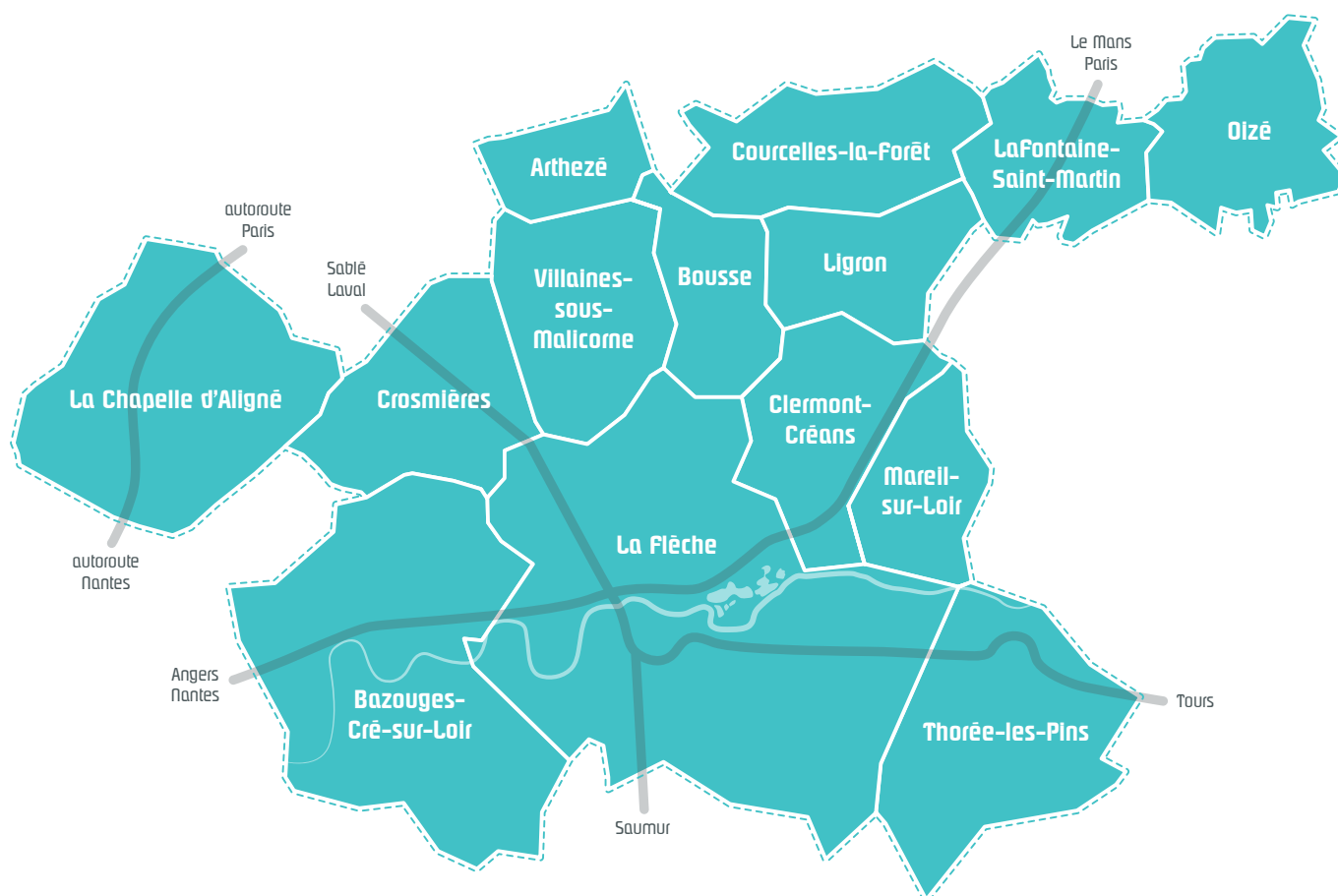
Le territoire du pays fléchois	3	Territoire engagé pour la nature	17	Animation sportive	32
La collectivité	4	Réserve naturelle régionale des Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche ...	18	Pass éducatif	33
Direction générale :		Voirie	20	Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance	34
Gestion des assemblées	8	Propreté urbaine	21	Accompagnement au numérique	35
Communication	9	Énergies renouvelables	22	Ressources et modernisation de l'action publique :	
Développement et attractivité du territoire :		Mobilités	23	Juridique, commande publique et assurances	36
Action économique	10	Valorisation des déchets	24	Finances et comptabilité	37
Urbanisme, aménagement et habitat	12	Service public d'assainissement non collectif	25	Ressources humaines	38
Santé	13	Solidarité et services aux familles :		Informatique	39
Centre d'hébergement éducatif et sportif des Berges de la Monnerie	14	Accueil du pôle petite enfance	26	Accueil	40
Centre aquatique L'îlebulle	15	Lieu d'accueil enfants-parents	28	Compétences déléguées :	
Services techniques et cadre de vie :		Multi-accueil	29	Aménagement et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage	41
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	16	Relais petite enfance	30	Développement touristique	42
		Animation enfance et jeunesse	31		

Le territoire du pays fléchois

Le pays fléchois est situé au sud du département de la Sarthe et jouxte le département du Maine et Loire. Il est constitué de quatorze communes : Arthezé, Bazouges-Cré-sur-Loir, Bousse, Clermont-Créans, Courcelles-la-Forêt, Crosmières, La Chapelle d'Aligné, La Flèche, La Fontaine-Saint-Martin, Ligron, Mareil-sur-Loir, Oizé, Thorée-les-Pins et Villaines-sous-Mallicorne.

La communauté de communes compte environ 27 000 habitants répartis sur 326 km². La Flèche en est la ville-centre (15 000 habitants et 74 km²).

Situé au cœur de la vallée du Loir, son paysage est riche à la fois des plaisirs de l'eau et de son patrimoine bâti. Le pays fléchois forme un bassin résidentiel et économique dont l'attractivité s'étend sur un rayon de plus de 30 kilomètres (près de 90 000 habitants) autour du territoire. Il est traversé par un réseau routier en étoile, tous les grands axes convergent vers la ville de La Flèche. Cette dernière se situe à 45 kilomètres du Mans, 50 kilomètres d'Angers, 70 km de Tours, moins de 30 kilomètres de Sablé-sur-Sarthe et moins de 20 kilomètres de Baugé-en-Anjou.



À proximité :



Gare routière
La Flèche



aéroports
Angers et Le Mans

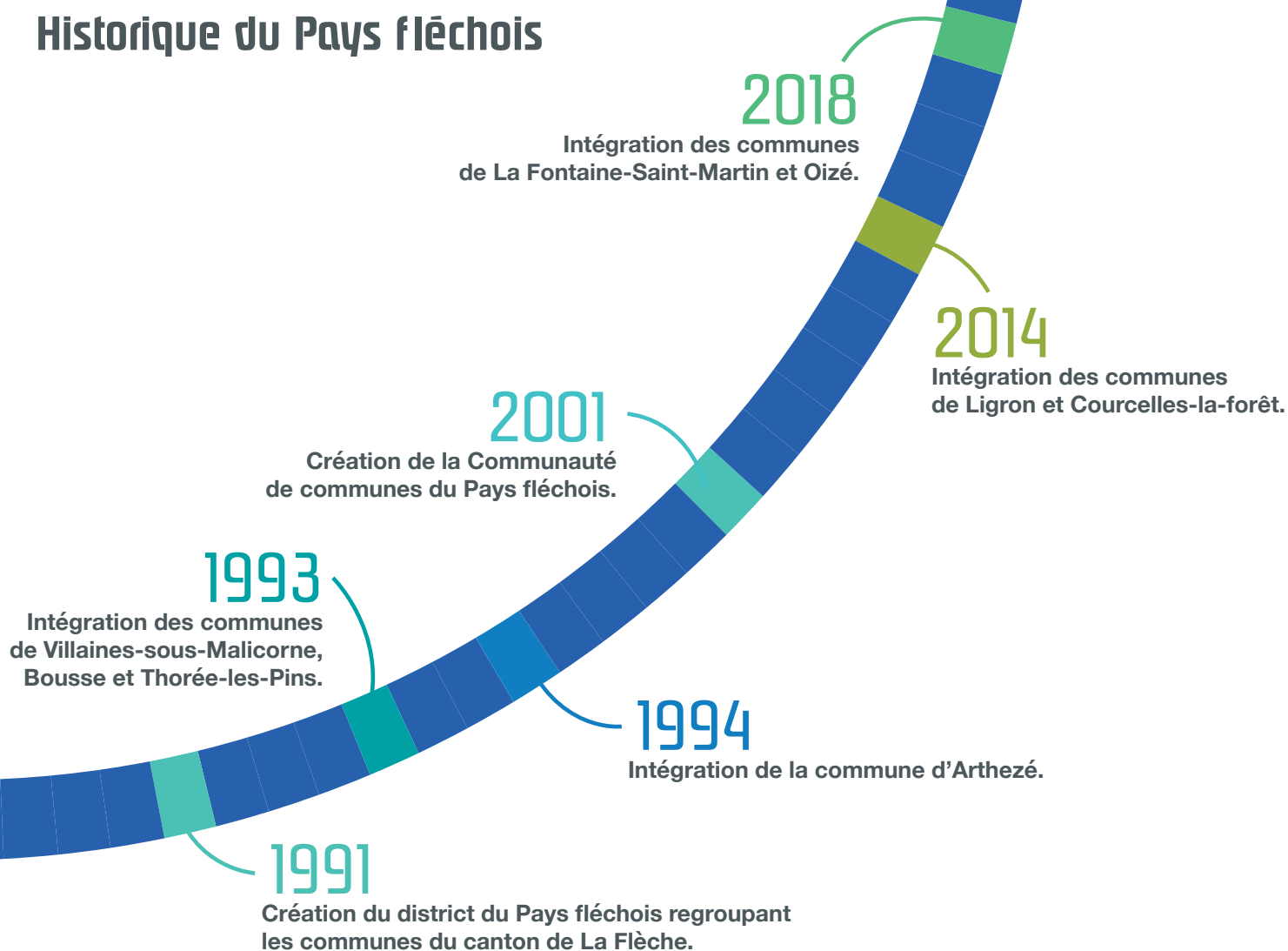


Gares ferroviaires
Sablé-sur-Sarthe, Angers
et Le Mans



La collectivité

Historique du Pays fléchois



Les instances communautaires

La présidence est l'organe exécutif de la Communauté de communes.

Le conseil communautaire, instance décisionnelle, se réunit tous les deux mois en moyenne.

Autre instance essentielle, le bureau communautaire est composé de la présidente, des vice-présidents et des conseillers délégués. Cinq autres conseillers communautaires le complètent pour que chaque commune

du territoire y soit représentée. Au total, il rassemble dix-neuf élus et se tient tous les quinze jours.

La dernière instance est la conférence des maires. Elle se réunit en fonction de l'actualité, une à quatre fois par an. Les maires dressent ensemble la feuille de route du mandat et les règles budgétaires qui déterminent les capacités d'actions.

Le conseil communautaire

5



Présidente
Nadine Grelet-Certenais
Maire de La Flèche

Les vice-présidents



1^{er} vice-président
Laurent Hubert
Maire de Villaines-sous-Malicorne
Président de la commission Jeunesse et sport



2^e vice-président
Gwénaél de Sagazan
Maire de Bazouges-Cré-sur-Loir
Président de la commission Développement économique



3^e vice-présidente
Carine Ménage
Maire adjointe de La Flèche
Présidente de la commission Aménagement du territoire



4^e vice-président
Jean-Claude Boiziau
Maire d'Oizé
Président de la commission Eau, assainissement, Gemapi



5^e vice-président
Nicolas Chauvin
Maire adjoint de La Flèche
Président de la commission Environnement



6^e vice-président
Christophe Libert
Maire de La Fontaine-Saint-Martin
Président de la commission Déchetteries, ordures ménagères



7^e vice-président
Claude Jaunay
Maire adjoint de La Flèche
Président de la commission Voirie et infrastructures



8^e vice-président
Philippe Biau
Maire de Lignon
Président de la commission Personnels



9^e vice-président
Michel Chaligné
Maire de Clermont-Créans
Président de la commission Finances



10^e vice-président
Jean-Pierre Guichon
Conseiller délégué de La Flèche
Président de la commission Transition numérique et mobilités

Les conseillers

Arthezè



Sylvain
Poirrier

Bazouges-Cré-sur-Loir



Véronique
Hervé



Philippe
Gouin



Hervé
Bois

Bousse



Françoise
Farcy

Clermont-Créans



Pascale
Glotin

Courcelles-la-Forêt



Virginie
de la Fresnaye

Crosmières



Thierry
Ricot

Crosmières



Laurence
Gautier

La Chapelle d'Aligné



Philippe
Deslandes



Magali
Prézélin



Christian
Jariès

La Flèche



Régis
Dangremont



Michel
Langlois



Patricia
Méterreau



Michèle
Juguin-Laloyer



Amadou
Kouyaté

La Flèche



Françoise
Rachet



Stéphanie
Dubois-Gasnot



Sandrine
Boigné



Hernani
Teixeira



Géraldine
Lecomte-Denizet



Abdelhadi
Masloh



Isabelle
Loison



Olivier
Besnard



Myriam
Plard

La Flèche



Sylviane
Delhommeau



Nicolas
Magué



Jean
Munsch



Jérôme
Prémartin

Mareil-sur-Loir



Fabienne
Paumard

Oizé



Joël
Lelarge

Thorée-les-Pins



Patrick
Jaunay

Villaines-sous-Malicorne



Christelle
Philippe



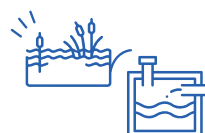
La collectivité

Les commissions communautaires

Le conseil communautaire a défini dix commissions thématiques. Composées de conseillers communautaires et présidées par les vice-présidents, elles déclinent les trois principaux axes de travail du mandat : renforcer le développement économique, déployer le développement durable et bien grandir dans le pays fléchois.



Développement économique



Eau, assainissement et Gemapi



Aménagement du territoire



Environnement



Transition numérique et mobilités



Jeunesse et sport



Voirie et infrastructures



Finances

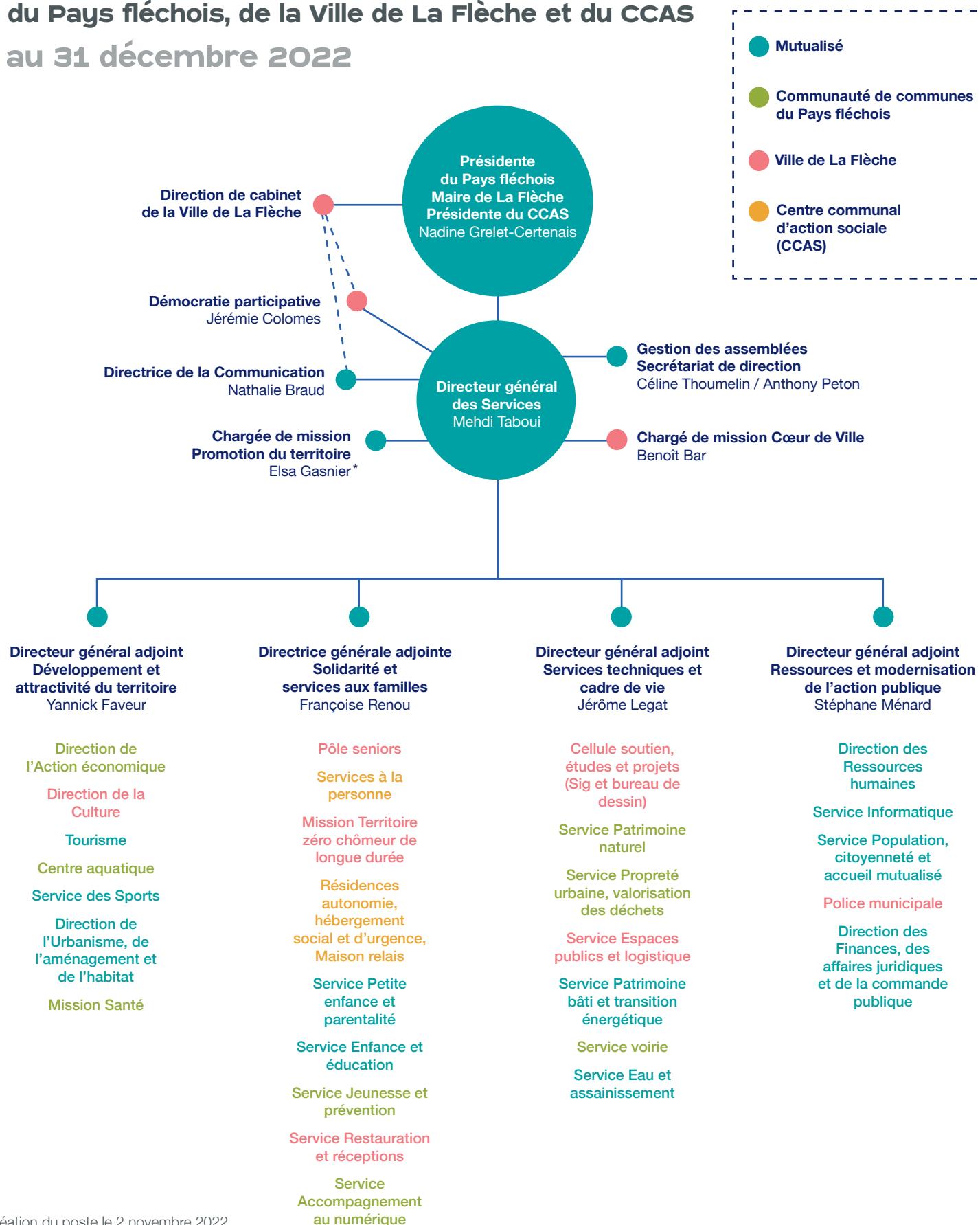


Déchetteries, ordures ménagères



Personnels

Organigramme mutualisé des services du Pays fléchois, de la Ville de La Flèche et du CCAS au 31 décembre 2022





Direction générale

Gestion des assemblées



2

équivalents temps plein
personnel mutualisé
sur deux collectivités

Les missions

- Assurer la gestion administrative et réglementaire des assemblées.
- Assurer le secrétariat de la direction générale.
- Gérer les subventions liées aux politiques contractuelles ainsi que les fonds et dotations spécifiques.

Les réalisations clés

Création du service en mai 2022 suite à la mise en place du nouvel organigramme.

Gestion des dossiers de subventions 2022 et du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE).

Redéfinition de l'intérêt communautaire de la compétence Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.

Les chiffres à retenir



8 conseils communautaires

23 bureaux communautaires

1 conférence des maires

164 délibérations

20 décisions communautaires



9_

1,8

équivalent temps plein

Direction générale

Communication

Les missions

- Construire et veiller sur l'image de la Communauté de communes du Pays fléchois.
- Réaliser et entretenir les outils communs (site Internet, page Facebook, magazine communautaire Au fil).
- Gérer les relations presse.
- Piloter la communication des services : stratégie, définition du plan de communication, réalisation des supports (affiches, flyers, programmes, bâches, habillages des véhicules...), suivi d'impression et de diffusion.

Les réalisations clés

Gestion de la campagne La courtoisie ça fait du bien dans les lieux d'accueil de la collectivité en lien avec le préventionniste.

Conception et réalisation de la campagne sur le travail des agents qui sera publiée en 2023 en dernière de couverture du magazine Au fil.

Conception de supports de communication événementielle (roll-up, bâches, affiches...) de la Communauté de communes.

Gestion et réalisation du premier rapport d'activités du Pays fléchois.

Création d'une maquette de la plaquette commune pour les programme des dispositifs Club ados et Tickets sports.

Conception et réalisation de la campagne Stop incivilités.

Conception d'habillage d'une balayeuse et d'un camion de collecte.

Réalisation d'une plaquette Gemapi pour les bassins versants du Boir, du Boulay et de la Monnerie.

Élaboration de plans de communication pour les grands chantiers du mandat : extérieurs L'îlébulle et nouvelle déchetterie.

Réalisation de la carte de vœux 2023.

Le budget

42 600 €

dépenses de
fonctionnement
hors charges de personnel

Les chiffres à retenir



6 numéros du magazine Au fil



48 actualités sur le site Internet du Pays fléchois et **2** nouvelles pages créées : Urbanisme et aménagement du territoire ainsi que Habitat



25 communiqués de presse et **3** dossiers de presse



170 publications sur la page Facebook du Pays fléchois avec **2 225** vues en moyenne



Développement et attractivité du territoire

Action économique

Les missions

Accompagner les porteurs de projets en phase de création ou reprise d'entreprise

- Faciliter l'installation et informer sur la législation, les procédures et les locaux vacants.
- Orienter les porteurs de projet vers les partenaires spécialisés et adaptés à leurs besoins.

Aider les entreprises qui s'implantent ou se développent (accession au foncier-immobilier et aux zones d'activité)

- Faire connaître le territoire afin d'attirer des salariés, des entrepreneurs, des investisseurs.

- Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises industrielles avec des bâtiments disponibles.
- Aider à la création d'emplois dans les entreprises historiques mais aussi sur de nouveaux sites industriels.
- Informer les entreprises installées sur les aides possibles de l'État, la Région...

- Suivre les dispositifs Cœur de ville et Territoire d'industrie.

Favoriser l'animation du tissu économique

- Aider au développement des associations d'entreprises : Anim'en Flech et le Club des entreprises du Pays fléchois.
- Mettre en place des ateliers et des formations : numérique, recrutement, commercial...

- Organiser des temps d'échange pour se connaître, partager ses problématiques et trouver des solutions ensemble.

Gérer Cogito, lieu dédié à l'entrepreneuriat en Pays fléchois

- Accueillir, conseiller et développer des dispositifs adaptés pour renforcer l'attractivité et le développement des entreprises.
- Gérer l'espace de coworking, la pépinière d'entreprise et la location des salles de réunion.
- Organiser des ateliers, des formations et des événements à destination des porteurs de projets, des chefs d'entreprises ou des indépendants.

Les chiffres à retenir



1 476 entreprises
(hors agriculture)



6 826 salariés

87 demandes
sur des
développements



Les réalisations clés

Actions de soutien aux commerces existants :

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour un distributeur de pain au quartier Verron et d'un appel à projets Brasserie à La Flèche afin de proposer de nouveaux services aux habitants.

Participation à l'organisation d'animations d'Anim'en Flech : défilé de mode, marché de Noël, Commerç'en fête.

Obtention du prix national CCI Panonceau d'or reconnaissant le dynamisme des commerces et de l'association Anim'en Flech.

Obtention prix national CMA Ma Ville Mon artisan, terre d'accueil pour l'artisanat.

Organisation du 3^e Salon du savoir-faire du Pays fléchois.

Actions réalisées dans le cadre de Territoire d'industrie en binôme avec le Pays sabolien :

Signature du dispositif Territoire d'industrie.

Réalisation d'une enquête auprès des salariés des entreprises (332 réponses sur les thématiques des zones d'activités, de la mobilité, du logement, de la restauration, de la garde des enfants...).

Organisation d'un Run zone d'activités (44 salariés participants à ce challenge sportif inter-entreprises).

Refonte de la signalétique du Parc d'activités de la ZI Ouest.

Accompagnement de l'organisation des visites de 5 entreprises industrielles dans le cadre de la Semaine de l'industrie.

Le budget

22 322 €

dépenses
de fonctionnement
hors charges de personnel

31 875 €

subventions versées
à la BGE, Initiative Sarthe,
Adie, Anim'en Flech et
Le Flore Habitat jeunes

21 301 €

recettes
de fonctionnement

Création et reprise d'entreprises

136 porteurs de projet reçus
(dont 33 % viennent de l'extérieur
du pays fléchois)

107 créations-reprises d'entreprise

Développement et implantation d'entreprises

67 entreprises utilisent les locaux de Cogito
(coworking, salles de réunions, bureaux)

5 parcs d'activités gérés : ZI Ouest, Bertraie, Aubrière,
Ouest-Park et Monnerie 2

Animations et mise en réseaux des entreprises

48 animations (pour 1 056 participations d'entreprise)

85 adhérents au Club des entreprises

131 adhérents à l'association Anim'en Flech



8,9
équivalents temps plein

Développement et attractivité du territoire

Urbanisme, aménagement et habitat

Les missions

- Planifier l'aménagement et l'urbanisme du territoire à travers le Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat (PLU-i H).
- Instruire des autorisations d'urbanisme pour le compte de 57 communes (communautés de communes du Pays fléchois, Loir Lucé Bercé et Sud Sarthe).
- Gérer des acquisitions de terrain et des crédits-baux des bâtiments économiques.
- Gérer des opérations d'urbanisme pour la Communauté de communes du pays fléchois.
- Assister les communes dans leurs opérations d'aménagement (lotissements à vocation de logements notamment).
- Animer l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (Opah-RU) en lien avec Soliha.
- Aider la viabilisation de terrains pour la construction de logements locatifs sociaux.
- Assurer la participation au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI).

Les réalisations clés

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-i) : approbation de la modification n° 1 le 24 février et lancement de la modification n° 2 le 22 septembre.

Présentation du projet du Plan de prévention du risque d'inondation (PPRi) le 4 juillet aux élus de La Ville de La Flèche et du Pays fléchois.

Opération immobilière au couvent de la Visitation portée par Histoire & Patrimoine : promesse de vente signée le 18 juillet.

Guichet numérique de dépôt des autorisations d'urbanisme : mise en place de l'élargissement à l'ensemble des communes.

Le budget

51 165,40 €
dépenses
d'investissement

352 844,01 €
recettes de
fonctionnement

155 878,34 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

Les chiffres à retenir



2 terrains acquis
et **1** crédit-bail
mis en place



67 nouveaux projets
enregistrés
dans l'Opah-RU

110 certificats d'urbanisme
opérationnel (type b)

57 permis
de démolir

26 permis d'aménager

562 permis
de construire

1 528 déclarations
préalables

2 349 dossiers
d'autorisation
d'urbanisme
traités sur les
57 communes



Développement et attractivité du territoire

Santé

Les missions

- Attirer et fidéliser des médecins sur le territoire, en engageant une politique très forte dans un contexte de pénurie de médecins et de professionnels de santé en milieu rural.
- Maintenir un dialogue constant avec l'équipe de professionnels de santé.
- Renforcer la présence médicale en particulier sur les communes équipées d'une pharmacie, afin d'en pérenniser également l'activité.
- Accompagner l'installation de nouveaux médecins qui s'engagent à exercer sur le territoire pendant 5 ans, par des aides à la première installation en lien avec le Département.
- Gérer et entretenir les antennes de la maison de santé situées à La Flèche, Bazouges-Cré-sur-Loir, La Chapelle d'Aligné et Villaines-sous-Malicorne.

Les réalisations clés

Premier accueil des étudiants en 4^e année de médecine dans le cadre du service sanitaire et financement à 50 % de leur hébergement.

Inauguration de la maison de santé de Villaines-sous-Malicorne.

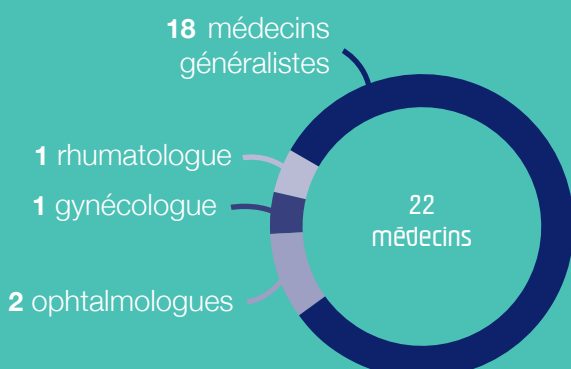
Le budget

223 165,57 €
recettes de
fonctionnement
dont 87 187,97 € de
reste à charges

310 353,54 €
dépenses
de fonctionnement
charges financières
comprises

Les chiffres à retenir

**Activités des professionnels de santé
dans les maisons de santé du Pays fléchois :**





5

équivalents temps plein

Développement et attractivité du territoire

Centre d'hébergement éducatif et sportif des Berges de la Monnerie (CHES)

Les missions

- Accueillir et héberger des groupes (associations, accueils de loisirs, classes, comités d'entreprise...).
- Louer des salles de réunions équipées.
- Informer sur les structures locales de sports, de loisirs ou de nature (Complexe sportif de La Monnerie, Office de tourisme de la Vallée de Loir, CPIE...).

Les réalisations clés

Remplacement du Système de sécurité incendie (SSI).

Le budget

254 442,19 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

303 169,88 €
de chiffre d'affaires

Les chiffres à retenir



73 lits

36 chambres individuelles,
de 2 et de 4 personnes



259 jours d'ouverture
dont **35** week-ends



14 147 repas
servis ou fournis



6 909 nuitées



Développement et attractivité du territoire

Centre aquatique L'Îlebulle



15_

15,2

équivalents temps plein
1,5 agents d'encadrement,
2,9 agents d'accueil,
2,5 agents techniques,
1 agent d'entretien,
7,3 maîtres-nageurs
sauveteurs (MNS)

Les missions

- Accueillir différents publics utilisateurs des espaces de baignade et de l'espace forme
- Apprentissage de la natation
- Encadrer la natation scolaire et des activités aquatiques enfants et adultes.
- Organiser des animations en journée et en soirée.
- Accueillir des groupes et des clubs sportifs.
- Organiser des compétitions en partenariat avec la Fédération française de natation.
- Mettre en place un jardin aquatique pour les plus petits.
- Proposer des passages de brevets.

Les réalisations clés

Lancement des travaux de l'espace aqualudique extérieur le 17 octobre.

Réparation de la chaudière bois en septembre permettant de maintenir l'ouverture de l'équipement malgré la hausse du coût de l'énergie.

Baisse de la température des bassins de 1°C au 3 août afin d'économiser l'énergie en raison de l'envolée des prix.

Le budget

541 532,71 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges de personnel

373 660,84 €
recettes
de fonctionnement

Les chiffres à retenir



95 854 entrées dont
58 206 entrées publiques



Taux d'occupation des activités :
97 % pour les activités enfants
et **77 %** pour les activités adultes



446 entrées lors
de l'animation d'halloween



La chaudière bois assure **84 %** des besoins de chauffage.



3,5

équivalents temps plein

Services techniques et cadre de vie

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

Les missions

- Réaliser des études et mettre en œuvre des travaux en vue d'améliorer l'état des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides).
- Réaliser des actions afin de réduire le risque d'inondations en intervenant sur la gestion des écoulements, la communication, la réduction de la vulnérabilité et les processus d'alerte.
- Animer la gouvernance locale de l'eau : réunions de commission Gemapi,
- eau et assainissement, concertation avec les riverains et usagers, convention avec les structures gémapiennes limitrophes pour gérer collectivement les bassins-versants (CCBV, CCPS, SMSEAU, SMBVAR, SMFLAMM, SBeMS), représentation du Pays fléchois au sein du Sage Loire, du contrat territorial Eau et d'autres instances.
- Mener des actions relevant de l'intérêt général et en concertation avec les acteurs locaux.

Les réalisations clés

Obtention des autorisations réglementaires pour les travaux sur 5 ruisseaux supplémentaires

Le Boir, Le Boulay, Les Cartes, La Chesnaie et La Monnerie.

Réalisation de travaux de restauration des milieux aquatiques

sur l'Argance à Crosnières (1400 mètres de cours d'eau), Les Pilletières à La Flèche (200 mètres) et Le Guéroncin à La Flèche (200 mètres).

Validation du Programme d'études préalables pour la prévention des inondations (PEP-PAPI) du Loir

permettant au territoire de bénéficier de financements dédiés dès 2023 (fonds Barnier et fonds européens notamment).

Étude d'assainissement pluvial : pilotage de l'étude sur l'assainissement pluvial (élaboration du programme de travaux et du zonage).

Le budget

600 000 €
dépenses
de fonctionnement
et d'investissement
Charges de personnel
comprises

Les chiffres à retenir



250 km de cours d'eau gérés sur le Pays fléchois

1 800 m de cours d'eau ont bénéficié de travaux de restauration des milieux aquatiques

100 km de cours d'eau gérés pour le compte de Baugeois-Vallée



Une dizaine de marchés conclus chaque année avec des prestataires extérieurs (bureaux d'études, maîtres d'œuvre et entreprises de TP).



Un programme d'études et de travaux sur la période 2022-2024 qui s'élève à **1 400 000 €**.



17_

1

équivalent temps plein

Services techniques et cadre de vie

Territoire engagé pour la nature (Ten)

Les missions

- Améliorer la connaissance des écosystèmes présents sur le territoire.
- Gérer, restaurer et entretenir les espaces naturels.
- Faire émerger, reconnaître et valoriser les actions en faveur de la biodiversité portées par les collectivités locales (communes ou communauté de communes).
- Mobiliser et sensibiliser les citoyens du territoire à l'importance de la biodiversité.

Les réalisations clés

Animation du dispositif :

Accompagnement des communes sur leurs projets en lien avec la biodiversité, mise en œuvre et suivi des actions communautaires.

Atlas de la biodiversité communautaire (ABC) :

- Finalisation des inventaires de l'ABC sur les 7 dernières communes.
- Lancement d'une application pour les inventaires participatifs.
- Organisation de 18 animations grand public et scolaires.
- Rédaction d'un livret de restitution grand public.

Mise en place d'une politique d'éco-pâturage communautaire :

- Sélection des parcelles mises à disposition d'un exploitant pour du pâturage.
- Début des travaux de clôtures, d'abri et fourniture des abreuvoirs afin de permettre l'accueil des moutons et des chèvres.
- Rédaction des demandes d'autorisations d'exploiter, des baux ruraux environnementaux (parcelles avec des clôtures fixes installées par le Pays fléchois) et des conventions de prêt à usage (parcelles avec les clôtures mobiles fournies par l'exploitant).

Refonte des circuits de randonnée sous l'angle biodiversité :

Élaboration et conception de 85 bornes pédagogiques avec des contenus écrits, audios et visuels liés à la biodiversité et/au paysage présents sur les circuits existants.

Réalisation de fiches de bonne pratique biodiversité :

Rédaction d'une quinzaine de fiches, annexées au PLUi, pour la bonne prise en compte et l'accueil de la biodiversité sur le territoire communautaire.

Le budget

141 467 €
dépenses annuelles
de fonctionnement
et d'investissement
hors charges
de personnel

272 001 €
sont financés par l'État,
l'Office français de la
biodiversité, le Conseil
régional des Pays de la
Loire et le Département
de la Sarthe sur
les 3 ans

Les chiffres à retenir



Animations

19 projets en cours de réalisation
dont **6** portés par le Pays fléchois



Atlas de la biodiversité communautaire (ABC)

7 communes inventoriées en 2022
296 participants aux animations
427 participants sur l'application
d'inventaires participatifs



1,8
équivalent temps plein
+ 1 apprenti

Services techniques et cadre de vie

Réserve naturelle régionale des Marais de Crê-sur-Loir / La Flèche

Les missions

- Mettre en œuvre de façon globale le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) et gérer le site durablement.
- Maintenir et développer les partenariats.
- Poursuivre la valorisation du site via l'approche artistique.
- Développer l'accueil de tous types de public pour la sensibilisation et la formation.

Le budget

47 630 €
dépenses
d'investissement

149 748 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges de personnel

40 %
du service est financé
par les aides du Conseil
régional des
Pays de la Loire

Les chiffres à retenir

Équipement et matériels notables

1 camion benne atelier 3,5 T
1 Kangoo
1 tracteur deux roues motrices
1 herse à dents droites
1 ensileuse déportée
1 petit plateau de tracteur
Du matériel de motoculture divers



près de **65** hectares
de superficie, soit la plus
grande zone de marais
alluvial du département
de la Sarthe



11 vaches
Highland cattle
en pâture sur le site



près de **150** espèces
d'oiseaux



300 espèces
végétales



15 espèces
de poissons



4 000 à 8 000
amphibiens viennent
s'y reproduire
chaque année

Les réalisations clés

Maintien des partenariats avec des structures associatives, des écoles, trois agriculteurs travaillant sur la RNR ainsi que des services internes du Pays fléchois, de La Flèche et de Bazouges-Cré-sur-Loir.

Développement de partenariats avec des publics spécialisés (enfants, personnes handicapées ou âgées).

Aboutissement d'acquisitions foncières conséquentes sur le coteau boisé (4,68 ha + 2,4 ha) permettant de sécuriser le passage à petite faune ainsi que le lien entre le marais et les milieux naturels périphériques.

Expérimentation d'animations dans le coteau boisé.

Réorientation du programme et plan de pâturage avec extension de la gestion sur les roselières.

Nouvelle implantation de zones de capture et bagage d'oiseaux.

Négociation engagée avec les usagers et gestionnaires du barrage du château de Bazouges-sur-le-Loir pour la gestion des niveaux d'eau du Loir en corrélation avec la gestion du marais.

Arrachage et exportation conséquents de plants de Jussie (espèce végétale exotique envahissante).



Accueil du public sur la réserve naturelle régionale des Marais de Crê-sur-Loir / La Flèche

578 élèves de primaire et élèves de 5^e en classes découvertes accueillis à chaque saison hors été

36 personnes (enfants et assistantes maternelles) sur deux animations organisées avec le Pôle petite enfance

157 enfants en accueils de loisirs sur 5 animations estivales

D'autres publics à besoins spécifiques comme 2 jeunes autistes de l'IME et 1 jeune en travail d'intérêt général.

60 personnes âgées sur 3 animations

621 spectateurs pour les représentations de *Robin des bois* (théâtre en plein air) en ouverture du festival des Affranchis

57 élèves de formation spécialisée en animation et chantiers écoles sur le marais



7,5

équivalents temps plein
2,5 agents administratifs
et 5 agents d'exécution

Services techniques et cadre de vie

Voirie

Les missions

- Entretenir le patrimoine de voirie de la communauté de communes.
- Entretenir des voies vertes et les parcs d'activités de la Communauté de communes.
- Assurer des missions diverses en soutien aux projets et autres services du Pays fléchois et/ou des collectivités.

Les réalisations clés

Poursuite de la redéfinition de la compétence Voirie d'intérêt communautaire suite aux résultats du diagnostic de l'état des voies revêtues.

Réalisation d'études sur les travaux de recalibrage du carrefour giratoire entre les routes départementales 323 et 306 pour la résorption d'une discontinuité cyclable.

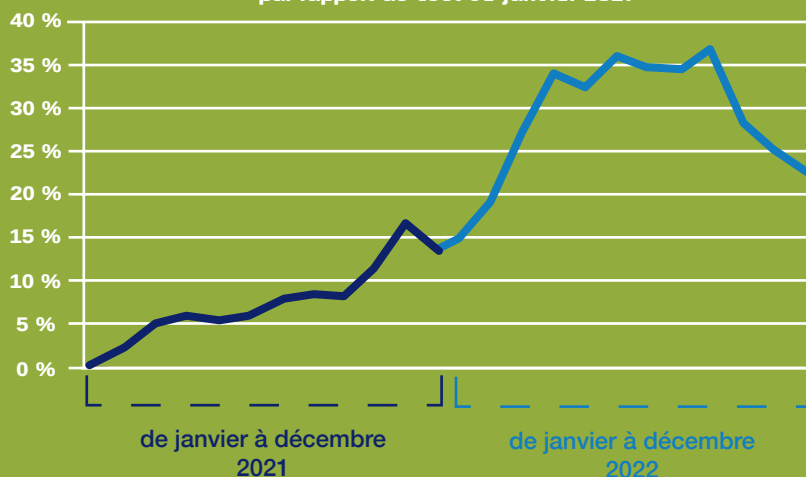
Le budget

600 000 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges de personnel

1 550 000 €
dépenses
d'investissement

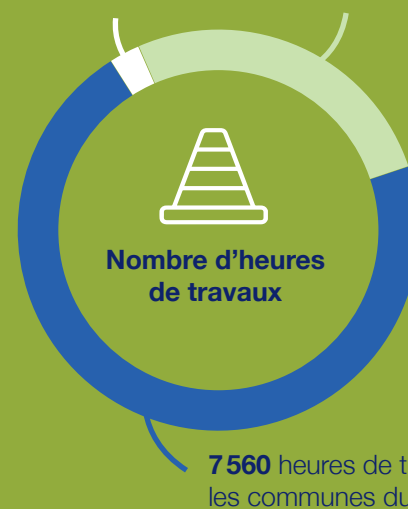
Les chiffres à retenir

Évolution du coût général
de fabrication et de mise en œuvre des enrobés
par rapport au coût de janvier 2021



267,50 heures de travaux
en soutien aux autres
services

2828 heures de travaux
d'entretien et/ou en
appui d'aménagement
communautaire





21_

8

équivalents temps plein
7 agents polyvalents,
1 responsable régie

Services techniques et cadre de vie

Propreté urbaine

Les missions

- Entretenir l'espace public communautaire (balayage mécanique et manuel, lavage et décapage des surfaces pavées).
- Désherber l'espace public communautaire en prestation et en régie (désherbage des trottoirs et caniveaux, taille des haies, balayage des feuilles).
- Nettoyer les rues et gérer la mise en place et l'enlèvement de bacs à déchets lors de manifestations.
- Entretenir les maisons de santé et bâtiments communautaires (entretien des locaux et des infrastructures).
- Gérer les 35 distributeurs de sachets à déjections canines.
- Vider les 295 corbeilles à déchets et les 14 cendriers répartis sur la ville de La Flèche.
- Lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages en partenariat avec la Police municipale de La Flèche et le service Communication.
- Enlever les dépôts sauvages non identifiés posés sur la voie et autour des 23 points d'apports volontaires à La Flèche.
- Nettoyer les marchés de plein air (les mercredis et les dimanches après-midi à La Flèche).

Le budget

376 499 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

Les réalisations clés

Achat d'une petite balayeuse.

Achat d'un caisson ampliroll pour effectuer le tri des déchets lors des manifestations.

Les chiffres à retenir

Équipement et matériels notables

- 1 petite balayeuse
- 1 grosse balayeuse
- 1 camion ampliroll
- 1 mini-benne
- 1 camion conteneur
- 1 laveuse



269 tonnes de déchets collectés
provenant des corbeilles à déchets



13 310 m² de route nettoyés



1

équivalent temps plein

Services techniques et cadre de vie

Énergies renouvelables

Les missions

- Développer les énergies renouvelables sur le Pays fléchois.
- Créer des bilans énergétiques complets accompagnés de propositions de projets d'énergies renouvelables pour le Pays fléchois et les communes du territoire.
- Conseiller et accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'énergies renouvelables : réflexions sur les options de développement, sur les financements possibles mais aussi dans le suivi des travaux.

Les réalisations clés

Accord du permis de construire du projet de panneaux photovoltaïque sur le site de la déchetterie de Thorée-les-Pins.

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt photovoltaïque pour plus de 30 000 m² de parking à La Flèche et choix d'un prestataire.

Audits énergétiques des bâtiments de Cogito et de l'espace Gambetta

Création de dossier Ademe fond de chaleur pour les communes de La Flèche et de La Chapelle d'Aligné.

Renouvellement des marchés du gaz et d'électricité.

Les chiffres à retenir



5 projets photovoltaïques :
4 projets d'ombrières et
1 projet de ferme solaire au sol



1 projet éolien
sur la commune de La Flèche
d'une puissance estimée
de 18 mégawatts



10 000 € de recettes
générées par l'immobilisation
du terrain de la déchetterie
de Thorée-les-Pins



2 projets de mini-réseaux
de chaleur



5 000 € de recettes / économies
générées par la centrale
hydroélectrique
du Moulin de la Bruère



Baisse de **2°C** de température
de chauffage dans
les bâtiments publics



Services techniques et cadre de vie

Mobilités

Les missions

- Diagnostiquer les infrastructures, services et offres de mobilité existants à l'échelle de chaque commune du Pays fléchois.
- Proposer et réaliser à court, moyen et long terme, des aménagements et des projets pour développer la mobilité sur le territoire mais aussi au départ et vers le Pays fléchois.

Les réalisations clés

Réception des attentes des acteurs économiques, en cours.

Finalisation des études conduisant à l'aménagement cyclable du rond-point des médaillés militaires à La Flèche.

Réalisation d'un Plan de mobilité simplifiée à l'échelle du territoire.

Le budget

545 000 € HT
liés aux aménagements cyclables du rond-point des médaillés militaires à La Flèche (93 000 € restent à charge à la Communauté de communes).

Les chiffres à retenir



74 places
de parking vélo



0,89 m d'aménagement
cyclable par habitant
en 2020 (0,50 m en Sarthe)



8 aires de covoiturage
balisées identifiées



18

équivalents temps plein

9 agents de collecte,
3 agents polyvalents,
2 agents déchetteries,
3 agents administratifs
et 1 chef d'équipe

Services techniques et cadre de vie

Valorisation des déchets

Les missions

- Collecter les déchets recyclables et les ordures ménagères des ménages ou les déchets professionnels assimilés aux ménages.
- Gérer les déchetteries pour collecter tous les autres déchets (encombrants, gravats, déchets verts, déchets toxiques...).
- Sensibiliser aux gestes de tri et à la réduction des déchets pour augmenter les performances de tri et de recyclage.
- Respecter et faire respecter la réglementation.
- Réduire la quantité de déchets produite au sein de la collectivité.
- Promouvoir le compostage individuel et collectif.

Les réalisations clés

Lancement des travaux de la nouvelle déchetterie, du quai de transfert et de la plateforme verre à La Flèche.

Étude de mise en place de cendriers sur pied dans l'ensemble des communes du territoire (menée par une stagiaire).

Acquisition d'une nouvelle benne d'ordures ménagères.

Le budget

3 766 573,10 €

dépenses
de fonctionnement
et d'investissement
charges de personnel
comprises

3 499 662,43 €

recettes
de fonctionnement et
d'investissement

Les chiffres à retenir

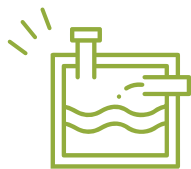
Équipement et matériels notables

3 bennes
1 camion aménagé déchetterie
2 déchetteries
1 quai de transfert
75 points d'apport volontaire
composés de 375 bornes de tri

132,7 tonnes
de textiles4524,7 tonnes
d'ordures
ménagères

6208 tonnes
de déchets collectés
en déchetteries

2353,3 tonnes
de collectes
sélectives



25_

0,10

équivalent temps plein
+ un prestataire extérieur

Services techniques et cadre de vie

Service public d'assainissement non collectif (Spanc)

Les missions

- Informer, sensibiliser et orienter les usagers dans leur démarche de réhabilitation d'assainissement en lien avec les entreprises de terrassement, les bureaux d'études et les professionnels de l'immobilier.
- Contrôler les équipements d'assainissement non collectif au moment de la conception, de l'implantation et de la vente.
- Diagnostiquer et contrôler, de façon périodique, les équipements existants, leur fonctionnement et leur entretien.

Le budget

8 942,01 €
dépenses
de fonctionnement
charges de personnel
comprises

13 904 €
recettes de
fonctionnement

Les chiffres à retenir



22 installations neuves
ont été clôturées



2 éco-prêts à taux zéro

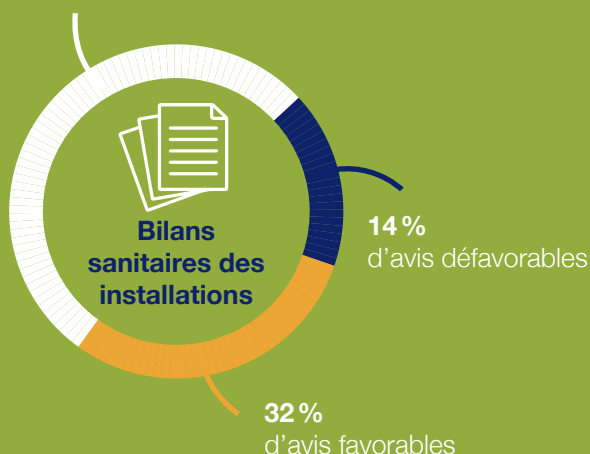


56 contrôles de conception
ont été réalisés



8 visites sur le terrain
pour assurer les missions
facultatives de conseil

54 %
d'avis favorables avec réserves





1,2
équivalent temps plein

Solidarité et services aux familles

Accueil du Pôle petite enfance

Les missions

- Développer et diversifier l'offre d'accueil pour l'ensemble des familles domiciliées sur le pays fléchois, à travers des établissements d'accueil du jeune enfant et en soutenant l'accueil individuel sur l'ensemble du territoire intercommunal.
- Soutenir les familles en les valorisant dans leur fonction parentale et leur rôle éducatif.
- Permettre aux familles de concilier vie familiale, professionnelle, sociale et personnelle, en fonction de leurs besoins et aspirations.

Les réalisations clés

Évolution de l'organisation de l'accueil afin de proposer un guichet unique d'accueil, d'information et d'orientation pour faciliter les recherches des familles à partir d'une écoute, cerner leurs besoins et présenter l'offre d'accueil la plus adaptée.

Diversification des actions d'éveil culturel du tout-petit.

Ouverture des familles à la culture au sein du Pôle petite enfance par la présence d'une compagnie en résidence.

Le chiffre à retenir



257 contacts
pour une recherche de mode de garde



27_

10,8
équivalents temps plein

Solidarité et services aux familles

Accueil familial

Les missions

- Offrir aux enfants âgés de 2 mois ½ jusqu'à l'entrée à l'école, un accueil régulier, à temps plein ou à temps partiel, à domicile chez une assistante maternelle salariée de la Communauté de communes du Pays fléchois.
- Permettre aux familles d'accéder à un mode de garde adapté à leurs horaires de travail, notamment en horaires atypiques.
- Favoriser l'accueil des familles en insertion sociale et/ou professionnelle.
- Contribuer à l'éveil culturel des enfants accueillis.

Les réalisations clés

Accompagnement de familles en reprise d'emploi par l'accueil d'enfants en horaires atypiques avec une souplesse dans la gestion des plannings d'accueil.

Mise en place de journées communes, à raison de 2 journées par semaine, afin de maintenir une dynamique collective auprès des assistantes maternelles et pour les enfants, d'expérimenter le collectif tout en préservant l'accueil individuel.

Travail sur l'accompagnement et l'insertion d'enfants en situation de handicap en partenariat avec la PMI, le CAMSP et l'Apajh.

Le budget

434 359,60 €
dépenses
de fonctionnement
charges de personnel
comprises

Les chiffres à retenir



Agrément de **40** places



305 jours d'ouverture



10 assistantes maternelles
agréées et **1** éducatrice
de jeunes enfants



51 enfants différents accueillis



50 992 heures facturées



Solidarité et services aux familles

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

La mission

Mettre à disposition un lieu d'accueil, de rencontres, d'écoute et d'échanges, destiné aux futurs parents, parents et enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte de leur entourage.

La réalisation clé

Maintien des temps de rencontre par créneaux horaires.



0,3

équivalent temps plein

Le budget

5 437,01 €

dépenses

de fonctionnement

charges de personnel
comprises

Les chiffres à retenir



8 accueillantes



42 familles différentes
et **46** enfants accueillis.



99 heures d'ouverture



29_

9,7
équivalents temps plein

Solidarité et services aux familles

Multi-accueil

Les missions

- Offrir aux enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans, un accueil collectif régulier, à temps plein ou à temps partiel et un accueil occasionnel permettant aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle.
- Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap, atteint de maladie chronique et de familles en insertion sociale et/ou professionnelle.
- Contribuer à l'éveil culturel des enfants accueillis.

Les réalisations clés

Travail sur l'accueil et l'accompagnement d'enfants en situation de handicap en partenariat avec la Protection maternelle et infantile (PMI), le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) du Mans et le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) Val de Loir.

Le budget

508 633,49 €
dépenses
de fonctionnement
charges de personnel
comprises

Les chiffres à retenir



Agrément de **40** places
en 2 sections de 20 places



11 professionnelles de la petite enfance
dont 1 infirmière puéricultrice,
2 éducatrices de jeunes enfants
(1 à compter du 1^{er} mai)
et 4 auxiliaires de puériculture.



121 enfants différents accueillis



232 jours d'ouverture



55 826 heures facturées



1,9

équivalent temps plein

Solidarité et services aux familles

Relais petite enfance

Les missions

- Accompagner les parents dans leur recherche de mode de garde et plus particulièrement dans leur recherche d'assistantes maternelles agréées.
- Accompagner les assistantes maternelles dans leur démarche de professionnalisation en proposant des matinées rencontres jeux et du temps d'analyse de la pratique.
- Informer les parents et les assistantes maternelles indépendantes sur les droits et obligations liés aux fonctions d'employeur ou d'employé.

Le budget

94 549,89 €
dépenses
de fonctionnement
 charges de personnel
 comprises

Les réalisations clés

L'ouverture des différents sites de matinées de rencontre-jeux à toutes les assistantes maternelles du territoire, et non plus aux seules assistantes maternelles des secteurs précédemment définis.

Les chiffres à retenir



147 assistantes maternelles actives
 (60 sur La Flèche et 87 sur le reste
 du territoire communautaire)
 pour 185 assistantes maternelles
 agréées



39 assistantes maternelles
 différentes ont participé
 aux rencontres-jeux pour
116 enfants différents



7 sites de rencontres-jeux :
 Bazouges-Cré-sur-Loir, Bousse,
 Crosnières, La Chapelle d'Aligné,
 La Flèche, Oizé
 et Villaines-sous-Malicorne



31_

22,5
équivalents temps plein

Solidarité et services aux familles

Animation enfance et jeunesse

Les missions

- Animer les temps périscolaires et extrascolaires (petites vacances et été) pour les enfants de 3 à 17 ans.
- Accompagner les jeunes du territoire dans la réalisation de projets dont ils sont les acteurs.
- Informer et accompagner les jeunes de 12 à 25 ans sur les 13 thématiques de l'information jeunesse (orientation, formation, emploi, prévention, mobilité, santé, loisirs...).

Le budget

243 427 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

Les réalisations clés

Ouverture d'un accueil de loisirs à Clermont-Créans en avril 2022 avec l'organisation de portes ouvertes en décembre.

Organisation de deux rencontres intercentre d'accueil de loisirs (sur le thème du handicap en avril et pour le spectacle de Noël en décembre).

Regroupement sur un site de l'accueil de loisirs de La Flèche lors des mercredis et des petites vacances.

Lancement d'un Conseil des jeunes du Pays fléchois en septembre 2022.

Accompagnement de projet (finalisation réhabilitation local jeunes de Crosmières et de la Chapelle d'Aligné, séjour été autofinancé, création d'une Junior association).

Les chiffres à retenir



553 passages ont été comptabilisés au Point info jeunes (281 jeunes)
Moyenne de fréquentation : 5 jeunes / jour



457 cartes Atout jeunes (2021-2022) ont été vendues



118 jeunes différents ont fréquenté l'accueil de jeunes

914 enfants différents ont fréquenté l'accueil de loisirs

Fréquentation moyenne par jour

Accueil de loisirs
(La Flèche, Oizé
et Bousse/Villaines-sous-Malicorne)

Club ados
(La Flèche, Crosmières
et La Chapelle d'Aligné)

134 enfants

Mercredis

28,9 jeunes

146 enfants

**Petites
vacances**

43,5 jeunes

230 enfants

Été

49,5 jeunes



Solidarité et services aux familles

Animation sportive



4,5
équivalents temps plein

Les missions

- Animer des activités physiques et sportives sur le temps scolaire dans l'ensemble des écoles publiques du territoire.
- Animer des activités sportives et de loisirs (dispositifs Tickets sports et loisirs et Club été) sur les temps extrascolaires (petites vacances et été) pour les 8-12 ans.
- Animer des interventions sportives sur l'ensemble des dispositifs enfance jeunesse du territoire (ALSH, Club ados, événementiels).

Le budget

72 100 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

Les réalisations clés

Développement d'actions de prévention notamment sur la pratique du vélo.

Mise en place de stages d'initiation dans le cadre des Tickets sports et loisirs.

Délocalisation des animations sur les communes du territoire dans le cadre du Club été.

Les chiffres à retenir



56 classes
ont bénéficié des activités
physiques et sportives
sur le temps scolaire (402 séances)



155 enfants
ont fréquenté
les Tickets sports et loisirs
soit 42,2 jeunes par jour

133 enfants
ont fréquenté le Club été
soit 56,36 jeunes par jour



33_

11,5
équivalents temps plein

Solidarité et services aux familles

Pass éducatif

Les missions

- Mettre en cohérence les différents temps de vie de l'enfant et du jeune, dans un souci de complémentarité et de continuité éducative.
- Favoriser l'accès de tous les enfants et de tous les jeunes du territoire aux activités éducatives et de loisirs.
- Développer l'implication des enfants, des jeunes et de leur famille dans la vie du territoire.
- Accompagner les enfants et les jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens.

Le budget

131 901 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

Les réalisations clés

Consolidation des parcours mis en place en 2021 : Les autres et moi, Arts visuels, Communic'actions.

Proposition d'activité d'1h à 1h30 (selon l'activité proposée) pour les communes organisées avec l'école à 4 jours.

Formation Comment intervenir auprès du public maternel ?

Formation échecs en lien avec l'éducation nationale.

Projection de court métrage au cinéma Le Kid en fin de parcours cinéma (3 écoles concernées).

Achat des livres Famille stop-danger en partenariat avec le Crédit mutuel.

Les chiffres à retenir



1557 enfants ont été inscrits
aux Temps éducatifs périscolaires

12 enfants à besoins particuliers
accueillis



148 animateurs sont intervenus
sur le Pass éducatif



1,5
équivalent temps plein

Solidarité et services aux familles

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

Les missions

Le CISPD est composé de la présidente du Pays fléchois, du préfet, du procureur de la République, d'un collège d'élus, d'un collège de partenaires institutionnels et d'un collège de représentants d'associations, d'organismes et d'établissements partenaires.

Il s'agit d'une instance de pilotage et de coordination autour de quatre priorités nationales :

- la prévention de la délinquance des plus jeunes,
- la protection des personnes vulnérables,
- la population comme nouvel acteur de la prévention de la délinquance,
- le territoire : vers une gouvernance renouvelée et efficace.

Ces priorités se déclinent dans différents domaines :

la santé, la sécurité routière, la toxicomanie, la violence intrafamiliale, la déscolarisation, le harcèlement, la précarité sociale et la délinquance.

Les réalisations clés

Organisation de chantiers argent de poche.

Organisation d'animations lors de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales ainsi que lors de la semaine de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes au travail.

Réalisation d'une médiation de rue.

Mise en place de rappels à l'ordre.

Organisation d'un séjour de rupture.

Coordination de la cellule de veille éducative.

Le budget

23 000 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

Les chiffres à retenir



130 accompagnements
individuels ou familiaux



7 rappels à l'ordre



13 équipes éducatives



8 chantiers argent de poche
mobilisant 47 jeunes



1 000 élèves et **80** adultes sensibilisés
à la lutte contre les violences faites
aux femmes et intrafamiliales



35_

2

équivalents temps plein
+ 1 conseiller numérique
et 8 services civiques

Solidarité et services aux familles

Accompagnement au numérique

Les missions

- Favoriser l'inclusion numérique par un maillage sur le territoire.
- Permettre aux habitants d'accéder à leurs droits sur les plateformes numériques officielles.
- Accompagner et assister les publics à une meilleure maîtrise des outils informatiques et multimédias (PC, smartphones, tablettes...).
- Promouvoir un comportement numérique responsable auprès des jeunes et de leurs parents.
- Développer la culture numérique.
- Accompagner et informer les partenaires locaux sur les bonnes pratiques d'utilisation du numérique, qu'il s'agisse d'Internet, des écrans ou des réseaux sociaux (formation élèves IFSI, intervention en établissements).

Les réalisations clés

Mise en place d'un créneau Ados numériques.

Déménagement de l'Espace multimédia.

Organisation de la 7^e édition du Salon du jeu vidéo.

Obtention de 5 @ au label Territoire Internet (plus haute distinction) pour la troisième année consécutive.

Actions de prévention en direction des établissements scolaires.

Le budget

16 450 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

Les chiffres à retenir

Équipement et matériels notables

Un espace dédié avec :

- 1 salle d'accueil
- 1 salle d'animation
- 1 réserve
- 2 bureaux

568
accompagnements
personnalisés



1866 personnes
venues en accès libre



13 350 € consacrés
aux événementiels



2434 passages



831 enfants sensibilisés
en 178 séances



3

équivalents temps plein

Ressources et modernisation de l'action publique

Juridique, commande publique et assurances

Les missions

Affaires juridiques :

- Gérer des contentieux et élaborer des procédures.
- Assurer une veille juridique.
- Poursuivre la mise en conformité au regard du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Marchés publics :

- Définir une stratégie d'achat.
- Gérer les marchés publics (accompagnement des services dans la définition du besoin, choix de la procédure rédaction des pièces administratives, publicité, Commission d'appel d'offre / Commission consultative de l'achat public, notification...).

- Exécuter les marchés publics (suivi administratif, réalisation des actes en cours d'exécution : acte de sous-traitance, avenants, ordres de service, réception...).

Assurances :

- Gérer les contrats d'assurance.
- Déclarer et suivre les sinistres.
- Mettre à jour la flotte automobile et le patrimoine immobilier.

Les réalisations clés

Création du service en mai 2022 suite à la mise en place du nouvel organigramme.

Création du projet de service, formalisation des fiches de poste et élaboration des process internes.

Élaboration de marchés publics comme la construction de la nouvelle déchetterie à La Flèche, de l'espace aquatique extérieur du centre aquatique L'îlébulle...

Le budget

14 376,86 €
recettes de
fonctionnement

131 252,41 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

11 047,93 €
dépenses
d'investissement

Les chiffres à retenir



21 déclarations de sinistre traitées
et **1** contentieux engagé



15 procédures de marchés publics
1 commission d'appel d'offres
et **3** commissions consultatives de l'achat public



37_

7

équivalents temps plein
personnel mutualisé
sur trois collectivités

Ressources et modernisation de l'action publique

Finances et comptabilité

Les missions

- Assurer l'élaboration et l'exécution du budget principal du Pays fléchois et de ses deux budgets annexes : Spanc et Parcs d'activité.
- Accompagner les services gestionnaires de crédit dans leur gestion financière.

Les réalisations clés

Adaptation du service lié au transfert de la trésorerie de La Flèche.

Mise en œuvre du principe des autorisations de programme / Crédits de paiement (AP/CP).

Travaux préparatoires à la création du budget annexe Bâtiments économiques au 1^{er} janvier 2023.

Mise en place de conférences budgétaires afin que les services puissent présenter aux élus leurs réalisations et leurs projets à venir, lors des phases de préparation budgétaire.

Les chiffres à retenir



1 459 titres ordinaires
85 titres d'annulation
32 titres de rejet



4 549 mandats ordinaires
160 mandats d'annulation
28 mandats de rejet



3 871 factures reçues



8,25

équivalents temps plein
personnel mutualisé
sur trois collectivités

Ressources et modernisation de l'action publique

Ressources humaines

Les missions

- Assurer la gestion administrative et réglementaire des ressources humaines.
- Accompagner les agents et les services au quotidien.
- Piloter et conduire le dialogue social.
- Prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Le budget

1 300 000 €
recettes de
fonctionnement

7 621 000 €
dépenses
de fonctionnement
dont masse salariale :
7 400 700 €

Les réalisations clés

Évolution de la rémunération (revalorisation du Smic, révision des grilles indiciaires des catégories B et C, dégel du point d'indice, prime inflation, CTI...).

Réorganisation des services et du service des Ressources humaines.

Évolution du logiciel des Ressources humaines.

Organisation des élections professionnelles.

Organisation d'un temps d'informations sur la retraite.

Participation à un forum de l'emploi.

Révision des règles de formation en vue de 2023.

Mise en œuvre du télétravail pérenne.

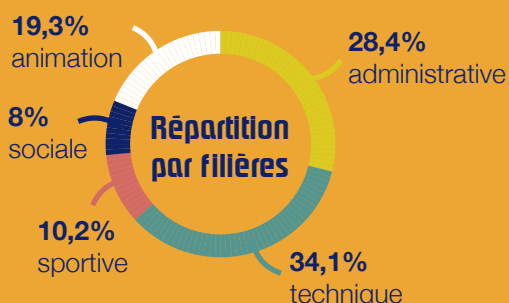
Création d'un plan d'égalité professionnelle et d'actions de sensibilisation.

Réalisation du Document unique et d'aménagements de postes de travail.

Les chiffres à retenir

Répartition par catégorie

- 15 agents catégorie A
- 43 agents catégorie B
- 122 agents catégorie C
- autres



193 agents physiques

138 agents fonctionnaires, **52** agents contractuels et **3** apprentis

57% femmes et **43%** hommes
âge moyen : 41 ans et 10 mois

268 agents présents au moins 1 journée en août 2022 (pic annuel)

165 agents à temps complet (dont 13 à temps partiel de droit ou autorisation)

28 agents à temps non complet

12 avancements de grade

67 agents en télétravail (dont 52 % sont issus de la filière administrative)



Ressources et modernisation de l'action publique

Informatique



39_

3

équivalents temps plein
+ 1 apprenti
personnel mutualisé
sur deux collectivités

Les missions

- Équiper les agents d'un poste informatique sécurisé, mobile ou non, complété d'une tablette suivant les besoins.
- Équiper et maintenir les copieurs et imprimantes des différents services.
- Conseiller techniquement les services à la recherche d'une nouvelle solution logicielle et réaliser le bon de commande auprès du prestataire informatique retenu suite à une consultation.
- Réaliser les mises à jour sur les différents logiciels métiers.
- Créer et maintenir des applications à la demande des services.
- Dépanner les agents suite à un ticket informatique.
- Sécuriser le réseau informatique de la collectivité vis-à-vis des pirates informatiques, des virus, de l'hameçonnage, des crypto-verrouilleurs au moyen d'antivirus, d'une solution de surveillance de la messagerie, d'une sauvegarde immuable, de sauvegardes quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, de pare-feu...
- Assurer une veille technologique.

Les réalisations clés

Migration du logiciel des Ressources humaines.

Adhésion à e-collectivités.

Le budget

119 525,69 €
dépenses
d'investissement

154 005,10 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges de personnel

Les chiffres à retenir

Équipement et matériels notables

2 serveurs physiques
supportant **40 serveurs virtuels**

1 serveur physique de
sauvegarde



130 agents sont équipés
d'un poste informatique
fixe ou portable



27 ordinateurs portables
ont été achetés

748 tickets informatiques
ont été traités
(agents de la Ville de La Flèche
et du Pays fléchois)

**1,2**

équivalent temps plein

Ressources et modernisation de l'action publique

Accueil

Les missions

- Accueillir les publics physiques du centre administratif Jean-Virlogeux.
- Gérer le standard téléphonique de la Communauté de communes, de la Ville de La Flèche et du CCAS.
- Mettre à jour le répertoire téléphonique des trois collectivités.
- Réaliser les statistiques d'appels reçus par les trois collectivités.

Les réalisations clés

Rehausse et adaptation du poste de travail de l'accueil du centre administratif Jean-Virlogeux.

Les chiffres à retenir



4 340 accueils physiques au centre administratif Jean-Virlogeux dont 1 342 pour le service des Ressources humaines.



27 772 appels reçus au standard téléphonique des trois collectivités.



41

16

équivalents temps plein

Compétences déléguées

Aménagement et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage

au Syndicat mixte de la Sarthe pour le stationnement des gens du voyage

La mission du syndicat

- Aménager, entretenir et gérer 24 aires d'accueil et 2 aires de grands passages pour le stationnement des gens du voyage sur 12 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont 1 aire d'accueil et 1 aire de grand passage à La Flèche.

Le budget

45 225,60 €
adhésion
du Pays fléchois
au syndicat mixte
(soit 1,60 € par habitant)

Les chiffres à retenir



30 places sur l'aire d'accueil de La Flèche



36,73 % d'occupation de l'aire d'accueil



150 places sur l'aire de grand passage de La Flèche



Sur les aires d'accueils :

1,80 € de redevance voyageur par jour par famille pour un emplacement (+ 0,20 € par kilowatt d'électricité et 2,50 € le m³ d'eau + 80 € de caution)

Sur les aires de grand passage :

forfait de **20 €** par semaine et par famille (+ 500 € de caution)



10

équivalents temps plein
dont 2 conseillères en séjour
pour le Pays fléchois

Compétences déléguées

Développement touristique

à l'Office de tourisme de la Vallée du Loir

Les missions de l'Office de tourisme de la Vallée du Loir

- Accueillir et informer les touristes et les habitants dans leur recherche d'hébergement, de restauration, d'activités de loisirs, d'événements et de sorties.
- Promouvoir le tourisme en vallée du Loir.
- Réaliser des études touristiques.
- Développer et mettre en réseau les acteurs touristiques.
- Définir et animer la stratégie touristique locale.
- Assister l'établissement, la collecte et le recouvrement de la taxe de séjour* intercommunale.

* La taxe de séjour est perçue par les communautés de communes en vallée du Loir. Elle est payée, par personne et par nuit, par les touristes séjournant à titre onéreux dans un hébergement de leur territoire.

Le budget

297 502,35 €
de participation
annuelle du
Pays fléchois

Les chiffres à retenir



52 900 € de taxe de séjour* déclarée sur le pays fléchois



124 contrats de location de vélo à La Flèche



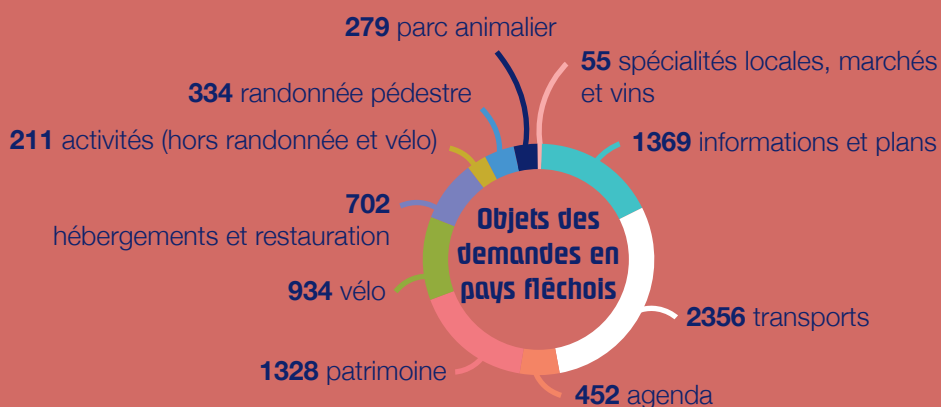
Contacts à La Flèche

4 329 par accueil physique

1 553 par téléphone

26 par site Internet et mail

15 par courrier



Répartition des lits touristiques en pays fléchois

